

Avis Technique 13/14-1236

Annule et remplace l'Avis Technique 13/11-1115

*Procédé sous carrelage
System under tiles fixing
System unter Fliesenbelag
und Plattenbelag*

Étanchéité de plancher intermédiaire

588 Enduit d'étanchéité

Titulaire : Société ParexGroup
19 Place de la Résistance
FR-92446 Issy les Moulineaux Cedex
Tél. : 01 41 17 45 45
Fax : 01 41 17 19 55

Commission chargée de formuler des Avis Techniques
(arrêté du 21 mars 2012)

Groupe Spécialisé n° 13

Procédés pour la mise en œuvre des revêtements

Vu pour enregistrement le 21 octobre 2014

Le Groupe Spécialisé n° 13 « Procédés pour la mise en œuvre des revêtements » de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques a examiné le 24 juin 2014, la demande de la Société PAREXGROUP, concernant le procédé d'étanchéité 588 ENDUIT D'ETANCHEITE. Le Groupe spécialisé n° 13 a formulé, concernant ce procédé, l'Avis Technique ci-après qui annule et remplace l'Avis Technique 13/11-1115. Cet Avis a été formulé pour les utilisations en France Européenne et dans les DROM.

1. Définition succincte

1.1 Description succincte

Le procédé 588 ENDUIT D'ETANCHEITE est utilisé pour la réalisation d'une étanchéité de plancher intermédiaire sous carrelage.

Ce procédé est destiné à la pose de carrelage en sols et murs intérieurs, en travaux neufs ou de rénovation.

Le système complet est constitué par :

- Le produit bicomposant 588 ENDUIT D'ETANCHEITE constitué du mélange d'une résine en dispersion et d'une poudre à base de liants hydrauliques adjuvantée de matières synthétiques,
- les produits de collage et de jointoiement du carrelage collé,
- les produits et accessoires de traitement des points singuliers (angles, pénétrations, raccords aux plages).

1.2 Identification

La marque commerciale et la date de fabrication du procédé sont inscrites sur les emballages.

2. AVIS

2.1 Domaine d'emploi accepté

Le domaine d'emploi accepté est identique à celui proposé à l'article 1 du Dossier Technique.

2.2 Appréciation sur le produit

2.2.1 Satisfaction aux lois et règlements en vigueur et autres qualités d'aptitude à l'emploi

Données environnementales et sanitaires

Il n'existe pas de FDES pour ce procédé. Il est rappelé que les FDES n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du procédé.

Prévention des accidents, maîtrise des accidents et maîtrise des risques lors de la mise en œuvre et de l'entretien

Tous les produits définis au § 2 du Dossier Technique à l'exception des produits 263 LANKOPONTAGE, bande d'étanchéité PROLIBAND et Armature RM, disposent d'une Fiche de Données de Sécurité (FDS).

L'objet de la FDS est d'informer l'utilisateur de ce procédé sur les dangers liés à son utilisation et sur les mesures préventives à adopter pour les éviter, notamment par le port d'équipements de protection individuelle (EPI).

En cuisines collectives classées P4S, si une pente nulle est imposée en partie courante, le revêtement sera collé et jointoyé avec 549 PROLIPOX M-S directement sur 588 ENDUIT D'ETANCHEITE. Une pente de 1,5 % minimum sera réalisée autour des évacuations et l'exploitant devra prendre les dispositions d'entretien appropriées permettant d'amener l'eau stagnante vers les évacuations.

2.2.2 Aptitude à l'emploi

Comportement au feu

Le procédé 588 ENDUIT D'ETANCHEITE n'est pas de nature à affecter la tenue au feu des ouvrages.

Adhérence

Les conditions de mise en œuvre définies au Dossier Technique permettent d'obtenir une adhérence satisfaisante à condition que le délai de séchage d'une nuit soit respecté avant la mise en œuvre du carrelage.

Comportement vis-à-vis du passage de l'eau

Ce procédé possède des propriétés d'étanchéité au passage de l'eau liées à sa nature, sa mise en œuvre en 2 couches et aux dispositions particulières pour le traitement des points singuliers : raccordement sol-mur, traversées de canalisation.

Tenue au choc du revêtement céramique

Compte tenu de l'usage qui est réservé à ce procédé, il présente une tenue aux chocs normalement suffisante.

2.2.3 Durabilité

Dans le domaine d'emploi accepté, l'application de ce procédé mis en interposition entre le support et le revêtement de sol ne modifie pas la durabilité de ce dernier.

2.2.4 Fabrication de la résine et de la poudre

Le système d'autocontrôle mis en place sur les matières premières et sur le produit fini permet d'escompter une constance de qualité satisfaisante du procédé.

2.2.5 Mise en œuvre

Ce procédé nécessite de respecter les tolérances de planéité du support et exige une mise en œuvre soignée, notamment dans le traitement des points singuliers (raccordements sol-mur, ...).

2.3 Cahier des Prescriptions Techniques

2.3.1 Conditions de mise en œuvre

Le support doit comporter une forme de pente de 1 % et un siphon de sol doit être prévu (sauf en rénovation sur support bois).

La totalité du sol du local doit être traitée avec 588 ENDUIT D'ETANCHEITE.

Le mélange de la résine avec la poudre doit être appliqué en deux couches. La première couche doit respecter une consommation d'au moins 2 kg/m² de produit mélangé. La seconde couche doit permettre d'obtenir une consommation totale d'au moins 3 kg/m² de produit mélangé.

Un soin tout particulier doit être porté au traitement des points singuliers.

2.3.2 Assistance technique de la Société PAREXGROUP

La Société PAREXGROUP est tenue d'apporter son assistance technique aux entreprises de pose ainsi qu'aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre qui en font la demande.

Conclusions

Appréciation globale

L'utilisation dans le domaine d'emploi proposé est appréciée favorablement.

Validité

Jusqu'au 30 juin 2017.

*Pour le Groupe Spécialisé n° 13
Le Président
Michel DROIN*

3. Remarques Complémentaires du Groupe Spécialisé

Un contrôle systématique de la consommation devra être réalisé sur chantier.

En locaux P4S, le système est mis en œuvre uniquement par des applicateurs partenaires de la Société PAREXGROUP formés à leur pose et dont l'attestation est soumise à renouvellement périodique.

En locaux P4S, le maître d'œuvre devra fournir un carnet de détails reprenant le traitement de tous les points singuliers à l'entreprise de mise en œuvre.

*Le Rapporteur du Groupe Spécialisé n°13
Christine GILLIOT*

Dossier Technique

établi par le demandeur

A. Description

Le procédé 588 ENDUIT D'ÉTANCHEITE est destiné à la réalisation d'une étanchéité à l'eau sous carrelage des planchers intermédiaires et murs intérieurs. Il est constitué du mélange d'une résine en dispersion et d'une poudre à base de ciment et recouvert d'un carrelage collé ou scellé.

Ce procédé comprend également le traitement des points singuliers à l'aide de la bande de renfort PROLIBAND ou armature RM.

1. Domaine d'emploi

Ce procédé est utilisable en sols et murs intérieurs, en travaux neufs et en rénovation.

1.1 Locaux visés

Locaux	P3 E3	P4 E3 ou cuisines collectives classées P4S E3	Support bois en locaux P3 E2
Pose collée	Selon NF DTU 52.2	Selon CPT Sols P4/P4S – Travaux neufs, <i>e-cahier du CSTB 3526_V4</i> directement sur 588 ENDUIT D'ÉTANCHEITE uniquement avec 549 PROLIPOX M-S Selon CPT Sols P4/P4S – Travaux neufs, <i>e-cahier du CSTB 3526_V4</i> sur chape 192 SOLCHAPE EXPRESS désolidarisée avec 552 PROLIPLUIDE ou 554 PROLIPLUIDE RAPIDE (mortier colle P4/P4S)	Selon CPT Sols P3 – Rénovation (<i>e-cahier du CSTB 3529_V4</i>)
Pose scellée	Selon NF DTU 52.1	Selon NF DTU 52.1	NON VISÉ

Les locaux avec joints de dilatation sont également visés.

1.2 Supports visés

1.2.1 En sol (pose collée ou scellée)

Pentes

L'exigence de pente du support est variable selon la destination de l'ouvrage et est définie dans les Documents Particuliers du Marché.

Dans tous les cas, le support doit présenter une pente de 1 % minimum et compte tenu des tolérances d'exécution, il est entendu que les sols de pente < 2 % peuvent conduire à des flaches et retenues d'eau sur le revêtement.

Dans les cas des cuisines collectives classées P4S, si une pente nulle est imposée en partie courante, le revêtement sera collé et jointoyé avec 549 PROLIPOX M-S directement sur 588 ENDUIT D'ÉTANCHEITE avec une pente de 1,5 % minimum autour des évacuations. Par ailleurs, l'exploitant devra prendre les dispositions d'entretien appropriées permettant d'amener l'eau stagnante vers les évacuations pour éviter le risque de sol glissant.

Travaux neufs

Supports en maçonnerie visés en sols intérieurs dans le NF DTU 52.1 « Revêtements de sols scellés » et dans le NF DTU 52.2 P1-1-3 « Pose collée des revêtements céramiques et assimilés – Pierres naturelles », à l'exclusion des planchers alvéolaires et chapes flottantes.

Le support devra présenter une pente de 1 % minimum.

Lorsque l'ouvrage concerne plusieurs travées, la continuité mécanique du plancher doit être assurée sur les appuis intermédiaires.

La flèche active du plancher doit être inférieure ou égale à f_1 , telle que définie dans les CPT Plancher¹ :

$$f_1 = \frac{l}{500} \text{ si } l \leq 5,0 \text{ m}$$

$$f_1 = 0,5 \text{ cm} + \frac{l}{1000} \text{ si } l > 5,0 \text{ m}$$

l (en cm) étant la portée du plancher.

Travaux de rénovation

- Anciens supports en maçonnerie et plancher béton visés en travaux neufs et mis à nu, avec pente de 1 % minimum déjà existante.
- Supports à base de bois au sens du CPT Sols P3 – Rénovation (*cahier du CSTB n° 3529_V4*) de type :
 - plancher et parquet à lames sur lambourdes ou solivage,
 - plancher de doublage sur structure bois en panneaux CTBH, CTBX ou OSB assemblés par rainures et languettes collées (DTU 51.3) dans les locaux humides à usage privatif, sans siphon de sol, avec carrelage collé.
- Anciens carreaux céramiques émaillés ou non, y compris pâte de verre, scellés adhérents ou collés directement à l'élément porteur béton sans étanchéité sous carrelage tels que définis dans le CPT sols P3 – Rénovation (*Cahier du CSTB 3529_V4*) et le CPT Sols P4/P4S – Rénovation (*Cahier du CSTB 3530_V4*).

1.2.2 En murs intérieurs

Travaux neufs

Les supports admis sont précisés au tableau 1 page suivante en fonction de l'exposition à l'eau du local.

Ils sont décrits dans le DTU 52.2 – « Pose collée des revêtements céramiques et assimilés - Pierres naturelles » (partie P1-1-1 - Cahier des clauses techniques - type pour les murs intérieurs).

Travaux rénovation

Sont visés en travaux de rénovation, les supports existants suivants :

- Quel que soit le degré d'exposition à l'eau des locaux :
 - murs en béton ou panneaux préfabriqués en béton :
 - à parement courant, conformes à la norme NF P 18-210-1 (DTU 23.1)
 - à parement soigné, conformes à la norme NF P 10-201-1 (DTU 22.1)
 - enduits à base de ciment sur murs en béton ou murs et parois en maçonnerie, aux caractéristiques mécaniques conformes au DTU 26.1 : de catégorie CS IV dans le cas d'un mortier performantiel ou dosé à 350 kg de liant ciment par m³ dans le cas d'un mortier de recette.
- Cloisons en carreaux de terre cuite montées au liant ciment en local EC.
- Cloisons en carreaux de plâtre ou enduites au plâtre, plaques de parement en plâtre H1, cloisons en carreaux de terre cuite montées au liant plâtre, maçonnerie en blocs de béton cellulaire en locaux EB+ privatif au plus et sanitaires de bureaux.
- Doublages ou cloisons en plaques de parement en plâtre non hydrofugées en locaux EB+ privatif.
- Anciens revêtements sur supports listés ci-dessus en local EB+ privatif :
 - carrelage adhérent au support et dépoli
 - peinture adhérente au support et poncée

1.3 Carreaux associés

Les revêtements céramiques de sol doivent répondre au classement UPEC des locaux et aux exigences de la norme XP P 05-011 en termes de résistance à la glissance et de conseils d'entretien.




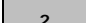
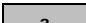
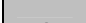
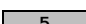


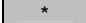
Pose collée

Les carreaux céramiques ou analogues associés – nature et format – sont ceux indiqués :

- dans le DTU 52.2 « Pose collée des revêtements céramiques et assimilés – Pierres naturelles » :
 - Partie P1.1.1 pour les murs intérieurs, pour les carreaux dont la masse surfacique est inférieure ou égale à 40 kg/m²
 - Partie P1.1.3 pour les sols intérieurs, complétée comme suit :
 - en sol sur chape sèche ou sur support bois, la surface des carreaux est limitée à 1200 cm².
- dans le CPT Sols P4/P4S (*Cahier du CSTB 3526_V4*) :
 - 3600 cm² sans siphon de sol et 400 cm² avec siphon ou caniveau.

¹ CPT Planchers : cahier des prescriptions communes aux procédés de planchers (*cahier du CSTB n° 2920*).

Tableau 1 – 588 ENDUIT D'ETANCHEITE : supports admis en murs intérieurs - travaux neufs

Nature des supports nomenclature		Enduit base plâtre		Cloison en carreaux de plâtre			Cloison ou doublage de mur		Cloison en carreaux de terre cuite		Maçonnerie en bloc de béton cellulaire		Enduit base ciment	Béton		
		S4	S5	S8	S9	S10	S6	S7	S11	S12	S14	S13	S3	S2	S1	
Degré d'exposition à l'eau des locaux	EA	*	*	*	*	*										
	EB		*	*	*	*										
	EB+ priv.	hors zone d'emprise bac à douche/baignoire		*		*	*	7								
		dans zone d'emprise bac à douche/baignoire		1*		*	*	3	6	1	2	1*	1*			
	EB+ coll.						5*		3		4	3*	3*			
	EC										4	3*	3*			
Revêtements associés Poids ≤ 40 kg/m ²	Plaquettes murales de terre cuite		C2 et S ≤ 231 cm ²													
	Carreaux de terre cuite	Groupes Alla - Allb - Alll Blla - Bllb - Blll	C2 si S ≤ 300 cm ² C2-S1/S2 si 300 ≤ S ≤ 900 cm ²													
			Carreaux céramiques pressés ou étirés d'absorption d'eau > 3 %	Groupes Alla - Allb - Alll Blla - Bllb - Blll	C2 et S ≤ 2200 cm ²											
	Faïence	Groupe Blll														
	Pierres naturelles de porosité > 2%															
	Pierres naturelles de porosité ≤ 2%															
	Carreaux céramiques pressés ou étirés d'absorption d'eau ≤ 3 % et > 0,5 %	Groupes Al- Bllb	C2 si S ≤ 2200 cm ² C2-S1/S2 si 2200 cm ² ≤ S ≤ 3600 cm ² jusqu'à 6 m													
	Carreaux céramiques pleinement vitrifiés d'absorption d'eau ≤ 0,5 %	Groupes Al - Bla														
	Pâte de verre, émaux		C2 et S ≤ 120 cm ²													
Nature des supports (nomenclature)																
S1 : murs en béton ou panneaux préfabriqués en béton ayant un aspect de parement courant																
S2 : murs en béton ou panneaux préfabriqués en béton ayant un aspect de parement soigné																
S3 : enduit à base de ciment (bâtard, ciment, enduit d'imperméabilisation conforme au NF DTU 26.1 OC3 ou de type CS IV) sur mur en béton ou murs et parois en maçonnerie de type RT3																
S4 : enduit au plâtre sur murs et parois en maçonnerie présentant une dureté Shore C minimale ≥ 40																
S5 : enduit au plâtre sur murs et parois en maçonnerie présentant une dureté Shore C minimale ≥ 60																
S6 : plaques de parement en plâtre non hydrofugé (faces cartonnées) éléments de doublage solidaire du support ou éléments de cloisons légères ou de doublage indépendant																
S7 : plaques de parement en plâtre hydrofugé – type H1																
S8 : cloisons en carreaux de plâtre																
S9 : cloisons en carreaux de plâtre hydrofugé (coloration bleue)																
S10 : cloisons en carreaux de plâtre hydrofugé « plus » ou « hydro » (coloration verte)																
S11 : cloisons en carreaux de terre cuite nus (non revêtus d'enduit) montés avec un liant colle à base de plâtre																
S12 : cloisons en carreaux de terre cuite nus (non revêtus d'enduit) montés avec un liant colle à base de ciment																
S13 : parois maçonnées en blocs de béton cellulaire montés avec un liant colle à base de ciment																
S14 : cloisons nues en blocs de béton cellulaire montées avec un liant colle à base de plâtre																
Légende																
	Support visé en pose collée directe dans le NF DTU 52.2 P1-1-1 (P61-204-1-1-1).															Support non visé.
	Le carrelage doit être mis en œuvre jusqu'à 2 m de haut par rapport au fond de l'appareil sanitaire (tolérance 10 %) et l'ensemble de la surface carrelée est protégée par le procédé 588 ENDUIT D'ETANCHEITE.															
	Supports admis avec les exigences complémentaires suivantes si le revêtement sur l'autre face de la cloison est sensible à l'eau : sur les parois à l'aplomb du bac à douche ou de la baignoire, jusqu'à 2 m de haut par rapport au fond de l'appareil sanitaire (tolérance 10 %), utilisation du procédé 588 ENDUIT D'ETANCHEITE.															
	Le carrelage doit être mis en œuvre jusqu'au plafond (ou au plafond suspendu) et l'ensemble de la surface carrelée est protégée par le procédé 588 ENDUIT D'ETANCHEITE, pied de cloison compris.															
	Support admis en pose collée directe si le revêtement sur l'autre face de la cloison n'est pas sensible à l'eau. Sinon le carrelage doit être mis en œuvre jusqu'au plafond (ou au plafond suspendu) et toute la surface carrelée doit être protégée par le procédé 588 ENDUIT D'ETANCHEITE, pied de cloison compris.															
	Support admis uniquement si le pied de cloison sous la zone carrelée est protégé avec 588 ENDUIT D'ETANCHEITE.															
	Support admis sans exigence complémentaire si le traitement des joints et les rebouchages sont effectués en totalité avec des produits hydrofugés conformément aux dispositions définies dans l'Avis Technique. Sinon, mise en œuvre du procédé sous carrelage 588 ENDUIT D'ETANCHEITE - sous-couche et carrelage collé - jusqu'à 2 m de haut (tolérance 10 %) par rapport au fond du bac à douche ou de la baignoire.															
	Le carrelage doit être mis en œuvre jusqu'à environ 2 m de haut par rapport au fond de l'appareil du bac à douche ou de la baignoire (tolérance 10 %) et l'ensemble de la surface carrelée est protégée par le procédé 588 ENDUIT D'ETANCHEITE, y compris pied de cloison.															
	Support admis avec mise en œuvre du primaire 124 PROLIPRIM (ou 162 PRIMAPRENE si S9 ou S10), au préalable sur toute la zone traitée avec 588 ENDUIT D'ETANCHEITE															

Pose scellée

En pose scellée, les revêtements céramiques ou analogues associés - nature et format - sont ceux admis dans la norme NF DTU 52.1 de novembre 2010 « Revêtements de sol scellés »

2. Matériaux

2.1 Conditionnement et stockage

588 ENDUIT D'ETANCHEITE est proposé en :

- Kit de 14,4 kg, conditionné en seau métallique (9 kg de poudre + 5,4 litres de résine)
- Kit de 28,8 kg, conditionné en sac de 18 kg de poudre + 1 bidon de 10,8 litres de résine

Le produit peut être conservé 12 mois dans son emballage d'origine fermé, stocké dans un endroit à l'abri du gel et du soleil.

2.2 Résine 588 ENDUIT D'ETANCHEITE

Nature

Résine en dispersion aqueuse.

Caractéristiques

- Couleur : blanche
- pH (%): $8 \pm 0,5$
- Extrait sec (%): 56 ± 2

2.3 Poudre 588 ENDUIT D'ETANCHEITE

Nature

Mortier à base de liants hydrauliques, de charges minérales et d'adjuvants.

Caractéristiques

- Couleur : grise
- Masse volumique apparente (g/cm^3) : $1,1 (\pm 0,05)$
- Granulométrie (mm) : 0 – 0,1

2.4 Colles à carrelage

Les colles à carrelage visées dans le système 588 ENDUIT D'ETANCHEITE sont les mortiers colles listés ci-après et bénéficiant d'un certificat **CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED** en cours de validité :

- En sol en locaux P3 au plus et murs :
 - 5024 PROLIDAL PLUS
 - 5025 COLLE & JOINT
 - 572 PROLIFLEX HP
 - 5021 PROLITERASSE
- En sol en locaux P4-P4S au plus :
 - 552 PROLIFLUIDE
 - 554 PROLIFLUIDE RAPIDE

pour le collage sur chape désolidarisée (192 SOLCHAPE EXPRESS)

ainsi que le produit colle et joint époxy pour collage direct :

- 549 PROLIPOX M-S marqué CE et classé R2T (ce produit ne bénéficie pas de la certification « Certifié CSTB Certified »).

2.5 Produit de pose du carrelage scellé

Mortier de scellement de dosage conforme aux prescriptions de la norme NF DTU 52.1 de novembre 2010 pour une pose sur couche de désolidarisation et adaptée aux sollicitations du local.

575 PROLITRADI : adhésif ciment poudre pour barbotine ou saupoudrage pourra être utilisé pour une adhérence améliorée des revêtements sur mortier de pose traditionnel.

2.6 Produits de jointoiment du carrelage

Tableau 2 – Produits de jointoiment visés associés au procédé 588 ENDUIT D'ETANCHEITE

Joints (base ciment)	Largeur (mm)	Consommation (kg/m^2)	Locaux P2 et P3	Locaux P4 et cuisines collectives classées P4S
542 PROLIJOINT SOL	2 à 15	0,5 à 2,4	X	
543 PROLIJOINT MUR	1 à 6	0,2 à 1,3	X	
545 PROLIJOINT SOUPLE	2 à 15	0,5 à 2,4	X	
547 PROLIJOINT RUSTIC	6 à 50	3 à 11	X	
550 PROLIJOINT RESIST	2 à 20	0,9 à 2,6	X	X
551 PROLIJOINT RESIST BLANC	1 à 6	0,8 à 2,3	X	X
5040 PROLIJOINT PERFECT	3 à 15	0,5 à 2,4	X	
5046 ELIT	1 à 6	0,1 à 1,4	X	X

Joints (base époxy)	Largeur (mm)	Consommation (kg/m^2)	Locaux P2 et P3	Locaux P4 et cuisines collectives classées P4S
548 PROLIPOX S	2 à 15	0,5 à 2,4	X	X
549 PROLIPOX M-S	2 à 12	0,5 à 2,6	X	X

2.7 Produits connexes

2.7.1 Bande d'étanchéité

PROLIBAND

Bande de format 12 cm x 10 m ou 12 cm x 50 m, avec rainure centrale pour pliage, composé d'un non tissé polyester avec enduction élastomère thermoplastique SEBS (largeur 7 cm).

- Masse linéique (g/ml) : 28

263 LANKOPONTAGE

Bande élastomère thermoplastique avec zone d'expansion centrale et bordure en non-tissé polypropylène, de format 14 cm et 17 cm x 30 m, pour le traitement des joints de dilatation.

- Masse linéique (g/ml) : 110 (14 cm)
160 (17 cm)

2.7.2 Armature RM

Grille polyester fine, de maille 4 mm x 4 mm et de format 20 cm x 10 m, 20 cm x 50 m. Le format 100 cm x 50 m est destiné plus particulièrement au tramage complet des surfaces.

- Masse surfacique (g/m^2) : 60

2.7.3 Couche de désolidarisation

Voile non tissé de 150 g/m^2 recouvert par un film de polyéthylène de 100 μm conformément au NF DTU 52.1 P1-2, § 7.1.3.

2.7.4 Mastics

Les mastics utilisés pour le traitement des points singuliers et les finitions sont les suivants :

- 603 COL JOINT FLEX, mastic polyuréthane
- 624 SILICONE SANIT, mastic silicone acétique
- 626 SILICONE CARRELEUR, mastic silicone base aqueuse spécial carrelage
- 642 SILICONE BATI TRANSLUCIDE, mastic silicone neutre monocomposant
- 643 SILICONE BATI COLORE, mastic silicone neutre monocomposant
- 668 LANKOSEAL, mastic polyuréthane

2.7.5 Primaires

- 124 PROLIPRIM, pour supports poreux ou normaux
- 162 PRIMAPRENE PLUS, pour supports lisses ou fermés
- 163 OMNISOL, primaire garnissant
- 532 UTAREP H80C, résine époxydique colle bicomposante
- 533 UTAREP H80F, résine époxydique fluide bicomposante
- 751 LANKOLATEX, latex pour barbotine d'adhérence

2.7.6 Mortiers de scellement et de réparation

- 700 CLAVEXPRESS, mortier de scellement à retrait compensé à prise rapide, conforme à la norme EN 1504-6 et admis à la marque NF 030 catégorie produit de scellement,
- 705 CLAVEX+, mortier de scellement à retrait compensé, conforme à la norme EN 1504-6 et admis à la marque NF 030 catégorie produit de scellement,
- 729 LANKOSCELFAS, résine de scellement méthacrylate à prise rapide en cartouche,
- 730 LANKOREP FIN (2-50 mm), mortier de réparation fibré à retrait compensé conforme à la norme EN 1504-3, produits de réparation classe R2,
- 732 LANKOREP FACADE (1-40 mm), mortier de réparation fibré à retrait compensé conforme à la norme EN 1504-3 – Produit de réparation classe R2,
- 770 LANKOREP FIN RAPIDE (2-70 mm), mortier de réparation fibré à retrait compensé, à prise et durcissement rapide (conforme à la norme EN 1504-3 et à la marque NF 030 – Réparation classe R3).

2.77 Mortiers de reprofilage de sol

- 192 SOLCHAPE EXPRESS, liant pour chape à prise et séchage rapide pour la réalisation de formes de pente, bénéficiant d'un Avis Technique en cours de validité.
- 194 LANKOPENTE, mortier de chape P4S à prise et séchage rapide pour la réalisation de formes de pente. 194 LANKOPENTE ne peut recevoir un carrelage collé directement en locaux P4 et cuisines collectives classées P4S.

2.78 Dispositifs d'évacuation

Ces dispositifs sont conformes à la norme NF EN 1253 (un siphon certifié NF 076 répond à ces exigences).

Ils disposent d'une platine venant en débordement de 5 cm minimum du bord de la réservation afin de permettre le raccordement d'étanchéité avec la partie courante.

Concernant la collecte par caniveaux métalliques, sauf indications contraires dans les Documents Particuliers du Marché, ils sont en acier inoxydable, d'un seul tenant ou en éléments assemblés par brides et joints étanches, chaque ensemble ayant un dispositif d'évacuation. Ils peuvent être monoblocs ou à 2 étages dans le cas de pose scellée désolidarisée.

Ces dispositifs adaptés à la pose du carrelage collé (simple entrée) ou scellé (double entrée) doivent être de classe K3 en locaux P2 et P3 au maximum. Pour les locaux P4S, un dispositif classé M125 sera nécessaire.

A titre d'exemple : gamme Siphinox télescopique de Limatec 10401 RDB (P4S), 1550 RDB (P2/P3), platines de positionnement d'étanchéité des siphons PLA 40 à 100, Aco gamme Hygisol (P4S), Easy Flow, Sanitair ou Eurogully, Techneau gamme D100, Kessel gamme Ecoguss ...

3. Fabrication - Contrôle

Les contrôles sont réalisés dans les usines productrices par le fabricant.

La poudre est produite par la Société PAREXGROUP sur le site de Paviers (37220 Cruzilles) et contrôlée en granulométrie et consistance.

La résine est produite par la Société PAREXGROUP sur le site de Saint Amand les Eaux (59230) et contrôlée en pH et viscosité.

4. Mise en œuvre

4.1 Reconnaissance du support

Pente et planéité

Dans tous les cas, le support doit présenter une pente de 1 % minimum et compte tenu des tolérances d'exécution, il est entendu que les sols de pente < 2 % peuvent conduire à des flaches et retenues d'eau sur le revêtement.

Dans les cas des cuisines collectives classées P4S, si une pente nulle est imposée en partie courante, le revêtement sera collé et jointoyé avec 549 PROLIPOX M-S directement sur 588 ENDUIT D'ETANCHEITE avec une pente de 1,5 % minimum autour des évacuations. Par ailleurs, l'exploitant devra prendre les dispositions d'entretien appropriées permettant d'amener l'eau stagnante vers les évacuations pour éviter le risque de sol glissant.

Les tolérances de planéité des supports pour les planchers béton sont :

- 7 mm sous la règle de 2 m
- 3 mm sous la règlette de 0,20 m

Pour les chapes et dalles conformes au DTU 26.2 :

- 5 mm sous la règle de 2 m
- 2 mm sous la règlette de 0,20 m

Dans le cas de pose collée du carrelage, les tolérances de planéité sont celles du NF DTU 52.2, soit 7 mm sous la règle de 2 m et 2 mm sous la règlette de 0,20 m. L'état de surface est celui d'un parement courant d'aspect fin et régulier.

L'aspect de surface est fin et régulier (aspect de surface lissé défini dans le DTU 21), exempt de toute laitance ou pulvérulence de surface. Il doit être soigneusement dépoussiéré avant la mise en œuvre de 588 ENDUIT D'ETANCHEITE.

Cohésion de surface en fonction des supports et des locaux (MPa)		
Supports selon NF DTU 26.2	Faible sollicitation	Sollicitation modérée et cuisines collectives
Chape de mortier	0,5	0,8
Béton	0,8	1,0

4.11 Supports en sol intérieur

Supports neufs

- Maçonneries

Les prescriptions générales pour la reconnaissance du support et sa préparation sont les mêmes que pour un collage direct – partie P1-1-3 du NF DTU 52.2 et CPT Sols P4-P4S (Cahier du CSTB 3526_V4) pour ces locaux.

- En plancher bois ou en panneaux à base de bois

Les prescriptions générales pour la reconnaissance du support se réfèrent au DTU 53.1 pour les locaux humides P3 E2 sans siphon de sol.

Supports anciens

La reconnaissance du support doit être réalisée conformément au CPT « Sols P3 – Rénovation » (Cahier du CSTB 3529_V4) et au CPT « Sols P4-P4S – Rénovation » (Cahier du CSTB 3530_V4).

4.12 Supports en murs intérieurs

En neuf

Les prescriptions générales pour la reconnaissance du support et sa préparation sont les mêmes que pour un collage direct (partie P1-1-1 du DTU 52.2).

En rénovation

La reconnaissance du support doit être réalisée conformément au CPT « Murs intérieurs – Rénovation » - chapitre 6.

Le support doit être soigneusement dépoussiéré juste avant la mise en œuvre du 588 ENDUIT D'ETANCHEITE.

4.2 Préparation des supports

Les supports en béton et mortier doivent être sains, propres, dégraissés, dépoussiérés et décontaminés, exempts de tous résidus de peinture, traces de colle, etc.... Les parties friables seront éliminées.

4.2.1 Traitement des fissures passives

Les microfissures et fissures jusqu'à 0,3 mm seront directement traitées avec 588 ENDUIT D'ETANCHEITE, sans armature.

De 0,3 à 1 mm, ponter avec PROLIBAND ou l'armature RM noyée dans la 1^{ère} couche de 588 ENDUIT D'ETANCHEITE, avec débordement d'au moins 5 cm de part et d'autre de la fissure, puis appliquer la 2^{ème} couche, de 4 à 24 h après la première.

Avant traitement des fissures comprises entre 1 et 2 mm, une étude sur la stabilité de l'ouvrage sera réalisée. S'il est établi que la réparation est possible, les fissures seront réparées comme suit :

- ouvrir et traiter la fissure avec 730 LANKOREP FIN R3
- ponter avec PROLIBAND ou l'armature RM noyée dans la 1^{ère} couche de 588 ENDUIT D'ETANCHEITE avec débordement d'au moins 5 cm de part et d'autre de la fissure, puis appliquer la 2^{ème} couche, de 4 à 24 h après la première.

Pour les ouvrages présentant de la microfissuration généralisée (< 0,3 mm de large), il sera nécessaire de renforcer la couche de 588 ENDUIT D'ETANCHEITE en marouflant une armature RM dans la 1^{ère} couche, sur la totalité de la surface.

4.2.2 Reprofilage des supports et réparation

Les épaufures, nid de cailloux ou bullage du béton seront traités au choix avec : 730 LANKOREP FIN (2-50 mm) ou 732 LANKOREP FACADE (1-40 mm) ou 770 LANKOREP FIN RAPIDE (2-70 mm).

Les balèvres seront éliminées par ponçage.

Les formes de pente généralisées pourront être réalisées par une chape adhérente sur barbotine ou désolidarisée réalisée avec le liant 192 SOLCHAPE EXPRESS ou sa version en mortier de chape 194 LANKOPENTE.

4.2.3 Primairisation

Les supports suivants nécessitent une primairisation :

- Supports à base de plâtre et béton cellulaire (cf. tableau 1) : Primairiser avec 124 PROLIPRIM à raison de 100 à 200 g/m²
- Panneaux dérivés du bois : Primairiser avec 162 PRIMAPRENE PLUS à raison de 80 à 200 g/m² ou 163 OMNISOL à raison de 200 à 300 g/m² et jusqu'à 500 g/m² dans le cas d'interstices importants
- Supports inox dégraissés et supports PVC dépolis : Primairiser avec 533 UTAREP H 80 F à raison de 0,4 à 0,6 kg/m², puis sabler à refus avec un granulats siliceux 0,5-1,2 mm. Après 24 h de séchage, aspirer le sable non adhérent.

Délai de recouvrement des primaires :

124 PROLI PRIM et 162 PRIMAPRENE PLUS : 1 à 3 h selon la température, 24 h pour le 533 UTAREP H 80 F.

163 OMNISOL doit être sec au toucher et résistant (dur à l'ongle) : 4 à 12 h.

4.3 Préparation du 588 ENDUIT D'ETANCHEITE

Mélanger jusqu'à obtention d'une pâte homogène et sans grumeaux soit :

- 1 sac de 18 kg de poudre 588 ENDUIT D'ETANCHEITE composant A avec 10,8 litres de composant B – kit de 28,8 kg.

ou

- 9 kg de poudre 588 ENDUIT D'ETANCHEITE composant A avec 5,4 litres de composant B – kit de 14,4 kg.

Le mélange sera réalisé à l'aide d'un malaxeur électrique à vitesse lente en déversant la poudre en 2 fois dans le liquide.

588 ENDUIT D'ETANCHEITE doit être utilisé dans les 2 heures suivant sa préparation (à 20°C).

4.4 Traitement des points singuliers

Les points singuliers sont traités avant la partie courante.

En cuisines collectives classées P4S, le maître d'œuvre devra fournir un carnet de détails reprenant le traitement de tous les points singuliers à l'entreprise de mise en œuvre.

4.4.1 Raccordement sol-mur

La remontée d'étanchéité doit être réalisée sur une hauteur de 7 cm minimum au-dessus du sol fini avec 588 ENDUIT D'ETANCHEITE au moyen de la bande d'étanchéité PROLIBAND ou de la bande d'armature RM marouflée dans la 1^{ère} couche de 588 ENDUIT D'ETANCHEITE. Elle est plaquée à l'aide de la face lisse d'une taloche à plat, en prenant soin d'éviter les plis. La bande est aussitôt recouverte de 588 ENDUIT D'ETANCHEITE. Les angles rentrants et sortants sont également traités au moyen de la bande PROLIBAND ou l'armature RM (cf. figure 1).

4.4.2 Canalisation traversante

- En sol : pose collée

Un socle de 10 cm de haut et 10 cm de large doit être réalisée autour de la canalisation (ou du fourreau). Un espace de 5 mm au moins est ménagé entre le carrelage et la canalisation émergente. Il doit être ensuite comblé avec un mastic mentionnés au § 2.73.

Le pied du socle est traité comme un raccordement sol-mur (cf. figure 2a).

- En sol : pose scellée

Voir dispositions techniques sur la figure 2b).

- En mur :

Le tuyau ou son fourreau s'il existe doivent déborder de 1 cm au moins du nu de la paroi.

588 ENDUIT D'ETANCHEITE est appliqué jusqu'au tuyau ou au fourreau en continuité avec la partie courante. Un morceau de bande PROLIBAND ou d'armature RM découpée au format et trouées en son centre, est apposée autour du fourreau et noyée dans le produit.

Lors de la pose du carrelage, un espace de 5 mm au moins est ménagé entre le carrelage (colle et carreau) et le tuyau (ou le fourreau). Il doit ensuite être rempli avec un des mastics mentionnés au § 2.73 (cf. figure 3).

4.4.3 Scellements

Les scellements ne doivent pas nuire à la continuité de l'étanchéité. Ils sont réalisés avec 707 LANKOSCELPOX ou 700 CLAVEXPRESS ou 705 CLAVEX+ pour les pièces volumineuses (cf. figure 4).

4.4.4 Huisseries

Un relevé de 10 cm de hauteur au-dessus du support de l'étanchéité est exécuté. Dans le cas où l'épaisseur du 588 ENDUIT D'ETANCHEITE gêne la fermeture de la porte, une réservation entre l' huisserie et la cloison – entre l' huisserie et le sol doit être ménagée pour assurer l'exécution de l'étanchéité (cf. figure 5).

Au sol, un joint mastic doit être réalisé autour des pieds d' huisserie, à la jonction du carrelage et de la plinthe, avec un des mastics mentionnés au § 2.73.

Au mur, un joint mastic doit être réalisé le long de l' huisserie avec un des mastics mentionnés au § 2.73.

4.4.5 Seuils avec un local adjacent non étanché

En travaux neufs, un prolongement du 588 ENDUIT D'ETANCHEITE sera effectué de part et d'autre de l'ouverture dans le local adjacent, avec relevé de hauteur de 10 cm minimum sur une profondeur d'au

moins 1 m et une largeur d'au moins 50 cm de part et d'autre de l'ouverture (cf. figure 6).

Dans le cas d'un revêtement différent (PVC ou textile) dans le local adjacent, on pourra coller un profilé de seuil étanche avec 532 UTAREP H80C ou 533 UTAREP H80F ou le fixer avec un chevillage étanche.

4.46 Dispositifs d'évacuation et de collecte des eaux

Dispositifs d'évacuation

Le raccordement du 588 ENDUIT D'ETANCHEITE à ces dispositifs est fait par l'intermédiaire d'entrées d'eau constituées d'une platine et d'un manchon assemblés par soudure.

Préalablement à l'application du 588 ENDUIT D'ETANCHEITE :

- Les arêtes du décaissé seront chanfreinées.
- La platine est rendue solidaire du gros œuvre par des fixations mécaniques qui sont situées à une distance d'au moins 5 cm du bord de la réservation.
- La platine sera dépolie et nettoyée soigneusement puis primariée avec 533 UTAREP H 80 F, sablée à refus avec un sable siliceux fin et sec de granulométrie 0,5/1,2 mm.
- Après un délai de séchage de 24 h minimum, la silice non adhérente sera éliminée par aspiration.

588 ENDUIT D'ETANCHEITE vient en recouvrement de la totalité de la platine et est renforcé par l'armature RM marouflée dans sa 1^{ère} couche (cf. figures 7a, 7b, 8a et 8b).

4.4.7 Appareils sanitaires

Préalablement à la mise en place des douches et des baignoires, il est nécessaire de traiter avec le procédé 588 ENDUIT D'ETANCHEITE et de carreler l'ensemble des surfaces au sol du local.

Les lavabos, bidets et cuvettes sanitaires sont fixés au mur, sinon un socle doit être réalisé en pied.

4.5 Traitement des joints du support

- Les joints de fractionnement doivent être remplis avec 533 UTAREP H 80 F sablé avant application du 588 ENDUIT D'ETANCHEITE.
- Les joints de dilatation seront traités selon les détails établis en amont, en tenant compte du profilé choisi (cf. figures 9a et 9b).

Une engravure sera réalisée de part et d'autre du joint de dilatation, en veillant à ce que le fond de l'engravure soit le plus régulier possible.

Un chanfrein (2 cm x 2 cm) au niveau des arêtes de la cavité du joint pourra être réalisé pour faciliter la pose de 263 LANKOPONTAGE en lyre (la bande 263 LANKOPONTAGE pourra également être traitée à plat dans les cas où la largeur du joint ne permet pas une pose en lyre).

Comme tout point singulier, le joint de dilatation sera traité avant la partie courante, comme suit :

Dépoussiérer parfaitement le fond de l'engravure, appliquer une couche de 532 UTAREP H80C à la spatule, placer 263 LANKOPONTAGE en formant une « lyre » dans le joint et coller les deux rabats en polyester non tissé en les marouflant de manière à éliminer les poches d'air et faire ressortir la colle époxy en bordure.

Il est recommandé de dérouler la veille 263 LANKOPONTAGE pour en faciliter la mise en place.

Une fois sec, le bord de la bande est recouvert jusqu'au nu du support d'une deuxième couche de 532 UTAREP H80C sablé à refus à l'aide d'un sable siliceux fin et sec de granulométrie 0,5/1,2 mm en prenant soin de ne pas garnir le centre de la bande de pontage (lyre) qui doit rester libre.

Après 24 h de séchage, aspirer soigneusement le sable non adhérent et raccorder à la partie courante en marouflant l'armature RM dans la 1^{ère} couche de 588 ENDUIT D'ETANCHEITE sur la partie sablée et en débordement de 5 cm de la partie traitée.

Dans les locaux à forte sollicitation P4S, se reporter au CPT Sols P4-P4S – Travaux neufs (Cahier du CSTB 3526_V4, § 9) et au NF DTU 52.1 P1-1 § 8.1.2.

Un profilé de dilatation à cornières d'adossement métalliques viendra en recouvrement du joint et sera fixé mécaniquement au sol par scellement chimique (avec 729 LANKOSCELFAST par exemple) de part et d'autre du traitement avec la bande 263 LANKOPONTAGE sans traverser celle-ci, ni nuire à la continuité de l'étanchéité.

Le collage des carreaux de part et d'autre du joint de dilatation est à carreaux entiers, les coupes nécessaires seront réalisées aux rangs suivants.

La jonction entre le profilé de joint et le carrelage sera rempli avec 603 COL JOINT FLEX. Dans les locaux à forte sollicitation, il est recommandé de poser le 1^{er} rang des carreaux le long du profilé avec 549 PROLIPOX M-S.

- Les joints périphériques en rive de mur seront traités avec PROLIBAND ou ARMATURE RM (cf. § 4.51).

4.6 Mise en œuvre du 588 ENDUIT D'ÉTANCHEITE

4.6.1 Conditions de mise en œuvre

L'application doit se faire en l'absence de traces de condensation sur les supports.

588 ENDUIT D'ÉTANCHEITE doit être appliqué par des températures comprises entre +5°C et +30°C, y compris celle du support.

4.6.2 Application en partie courante

Après avoir légèrement humidifié le support (hors support primairisé), le produit sera appliqué au rouleau, à la brosse ou à la lisseuse en 2 couches minimum.

La 1^{ère} couche sera réalisée à raison de 2 à 2,5 kg/m² en travaillant grassement mais sans surcharge.

La seconde couche est mise en œuvre après 4 à 24 h de séchage, à raison de 1 à 1,5 kg/m².

La consommation minimum sera de 3 kg/m² pour les 2 couches.

L'épaisseur moyenne du film sec est de 1,5 mm et ne doit jamais être inférieur à 1 mm.

Afin d'éviter tout risque de dégradation ou de poinçonnement dû aux éventuels échafaudages, il est préférable de débiter par l'application sur les parties verticales, puis après séchage, sur les parties horizontales.

4.7 Pose du carrelage sur 588 ENDUIT D'ÉTANCHEITE

4.7.1 Protection de l'étanchéité en sol

L'accès au local est interdit avant la pose du carrelage.

588 ENDUIT D'ÉTANCHEITE devra être recouvert par un carrelage au plus tôt 12 h après la dernière couche et dans un délai maximal de 7 jours.

Si ce délai ne peut pas être respecté, il est impératif de mettre en place une protection adaptée afin d'éviter tous risques de détérioration ou de salissures.

4.7.2 Conditions d'ambiance

Le jointolement et le collage avec des mortiers à base de ciment sont réalisés dans les conditions de températures (y compris du support) comprises entre +5 et +30°C et entre +10°C et +30°C dans le cas de 549 PROLIPOX M-S.

4.7.3 Locaux P2 et P3


Les revêtements céramiques doivent être appliqués au minimum 12 à 24 h après la dernière couche de 588 ENDUIT D'ÉTANCHEITE.

4.7.4 Pose collée du carrelage

La mise en œuvre du revêtement céramique se fera conformément au NF DTU 52.2 P1-1-3 et du tableau 3 ci-après.

Tableau 3 – Mode d'encollage et consommation indicative par format de carreaux et par type de mortier colle en intérieur

Mortier colle	Surface des carreaux (cm ²)	Pâte de verre	S	
			S ≤ 1200	1200 < S ≤ 3600
5024 PROLIDAL PLUS ou 5025 COLLE & JOINT ou 5021 PROLITERRASSE		-	3,5 kg/m ² (U6) 4,5 kg/m ² (U9)	6 kg/m ² (U9)
572 PROLIFLEX HP gris ou blanc		3,5 kg/m ² (V6)		
549 PROLIPOX M-S gris ou blanc		2,5 kg/m ² (V4)	3,5 kg/m ² (U6)	4,5 kg/m ² (U9)

 Double encollage

 Simple encollage

Appliquer le mortier colle à la spatule crantée adaptée, en simple ou double encollage selon le format des carreaux, en veillant à obtenir un film continu de colle.

Le collage de pâte de verre est réalisé avec 572 PROLIFLEX HP ou 549 PROLIPOX M-S exclusivement.

• Pose scellée du carrelage

La mise en œuvre du carrelage est réalisée conformément aux indications du NF DTU 52.1 « Revêtements de sols scellés » de novembre 2010 – norme NF P 61-202.

La pose est systématiquement désolidarisée de 588 ENDUIT D'ÉTANCHEITE par un voile non tissé de 150 g/m² minimum, recouvert d'un film polyéthylène de 100 µm d'épaisseur minimum conformément au NF DTU 52.1 P1-2, § 7.1.3.

4.7.5 Locaux P4 et P4S

La mise en œuvre du revêtement céramique se fera conformément au tableau 5 ci-après :

Tableau 5 – Description des types de collage

P4 et cuisines collectives classées P4S	Pose scellée du carrelage	Pose collée du carrelage	
Support	Sur 588 ENDUIT D'ÉTANCHEITE désolidarisé par un voile NT + film PE 100 µm	Sur 192 SOLCHAPE EXPRESS désolidarisée par un voile NT + film PE 100 µm sur 588 ENDUIT D'ÉTANCHEITE	Sur 588 ENDUIT D'ÉTANCHEITE
Épaisseur mini de la chape	6 cm (sans être localement < 5 cm) selon NF DTU 52.1 P1-1	5 cm (sans être localement < 4,5 cm) selon Avis Technique	
Colles		552 PROLIFLUIDE 554 PROLIFLUIDE RAPIDE 5 kg/m ² (E10 : 8x10x20/DL20)	549 PROLIPOX M-S 5 kg/m ² (U9)
Format en locaux P4	1200 cm ² 400 cm ² (si siphon)	3600 cm ² 400 cm ² (si siphon)	3600 cm ² 400 cm ² (si siphon)
Format en cuisines collectives classées P4S	400 cm ²	400 cm ²	400 cm ²

• Pose scellée du carrelage

La mise en œuvre du carrelage est réalisée conformément aux indications du NF DTU 52.1 « Revêtements de sols scellés » de novembre 2010 – norme NF P 61-202.

La pose est systématiquement désolidarisée de 588 ENDUIT D'ÉTANCHEITE par un voile non tissé de 150 g/m² minimum, recouvert d'un film polyéthylène de 100 µm d'épaisseur minimum (NF DTU 52.1 P1-2, § 7.1.3.).

Le dosage de la chape et l'épaisseur du lit de mortier de pose seront conformes aux indications du NF DTU 52.1 P1-2, § 5.2 et P1-1, § 7.3.1 pour les locaux à fortes sollicitations.

• Pose collée du carrelage sur chape 192 SOLCHAPE EXPRESS désolidarisée

La chape est réalisée à partir du liant 192 SOLCHAPE EXPRESS (cf. Avis Technique).

La chape est désolidarisée des parties verticales par une bande périphérique et désolidarisée de 588 ENDUIT D'ÉTANCHEITE par un voile non tissé de 150 g/m² minimum, recouvert d'un film polyéthylène de 100 µm d'épaisseur minimum.

La mise en œuvre du carrelage est réalisée avec 552 PROLIFLUIDE, 554 PROLIFLUIDE RAPIDE ou 549 PROLIPOX M-S. Un suivi de transfert et de l'écrasement sera réalisé à l'avancement du chantier.

• Pose collée du carrelage

La mise en œuvre sera réalisée conformément au CPT Sols P4-P4S – Travaux neufs (*Cahier du CSTB 3526_V4*). Une zone d'essai spécifique sera prévue pour la réalisation des essais d'adhérence afin d'éviter de détériorer l'étanchéité en place.

Appliquer la colle époxydique 549 PROLIPOX M-S à la spatule crantée U9 en simple encollage, en veillant à obtenir un film continu directement sur 588 ENDUIT D'ÉTANCHEITE. Un suivi de transfert et de l'écrasement sera réalisé à l'avancement du chantier.

Le jointolement est réalisé avec 549 PROLIPOX M-S ou 548 PROLIPOX – S au minimum 16 h après collage.

4.8 Jointolement des carreaux

Le jointolement aura lieu au plus tôt 24 h après le collage, 3 h après 554 PROLIFLUIDE RAPIDE et 16 h après pour 549 PROLIPOX M-S.

Les mortiers de jointolement utilisés sont définis au § 2.6.

Pour les hammams, utiliser uniquement 549 PROLIPOX M-S, 548 PROLIPOX-S ou 550 PROLIJOINT RESIST et 551 PROLIJOINT RESIST BLANC.

Nota : les joints base ciment étant sensibles aux détergents acides, l'utilisation de ces produits sera faite sous la responsabilité de l'exploitant qui gèrera leur nature, leur dilution et leur temps d'utilisation.

4.9 Mise en service

En pose collée, les délais à respecter sont :

- Circulation piétonne : 24 h après la réalisation des joints
- Circulation normale : 3 jours minimum après mise en œuvre du carrelage et 7 jours après avec le mortier colle 5021 PROLITERRASSE

Pour la pose scellée, les délais à respecter sont ceux des prescriptions du DTU 52.1 (NF P 61-202) « Revêtements de sols scellés » de novembre 2010.

5. Assistance technique

La Société PAREXGROUP met son assistance technique à la disposition des entreprises, des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, pour la mise en route des chantiers et la maîtrise des aspects particuliers de ce procédé.

En cuisines collectives classées P4S, le système est mis en œuvre par des applicateurs partenaires de la Société PAREXGROUP formés à leur pose et dont l'attestation est soumise à renouvellement périodique.

Nota : cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage, ni à la réception des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

B. Résultats expérimentaux

Des essais pour l'évaluation de l'aptitude à l'emploi du système 588 ENDUIT D'ETANCHEITE ont été réalisés au CSTB.

C. Références

C1. Données Environnementales et Sanitaires ²

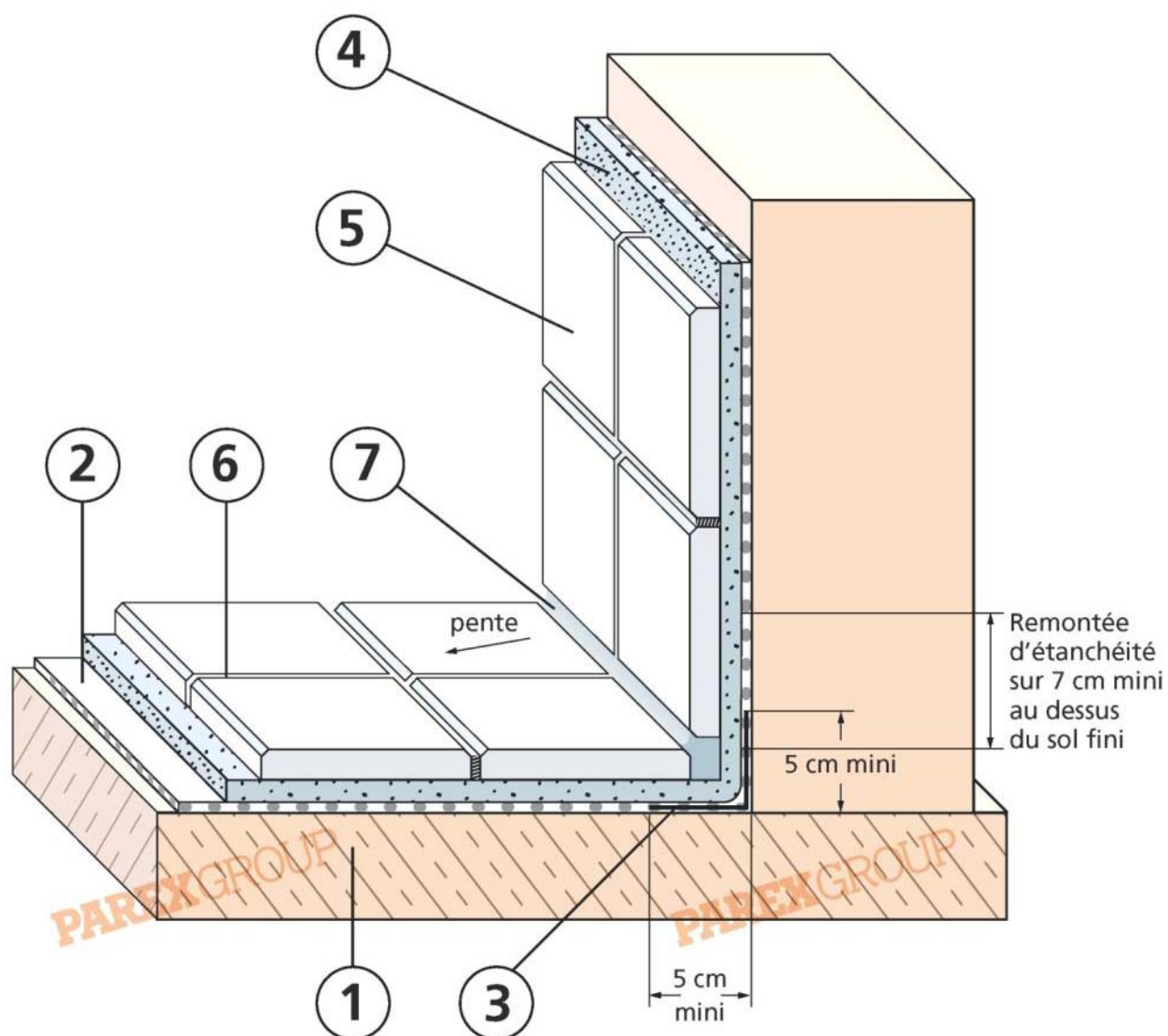
Le procédé 588 ENDUIT D'ETANCHEITE ne fait pas l'objet d'une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES).

C2. Autres références

- Lancement du procédé : 2000
- Importance des chantiers : 900 000m² ont été réalisés à ce jour.

² Non examiné par le Groupe Spécialisé dans le cadre de cet Avis.

Figures du Dossier Technique



① Support Béton

③ Armature RM ou Proliband dans la 1^{ère} couche de 588

⑤ Carrelage

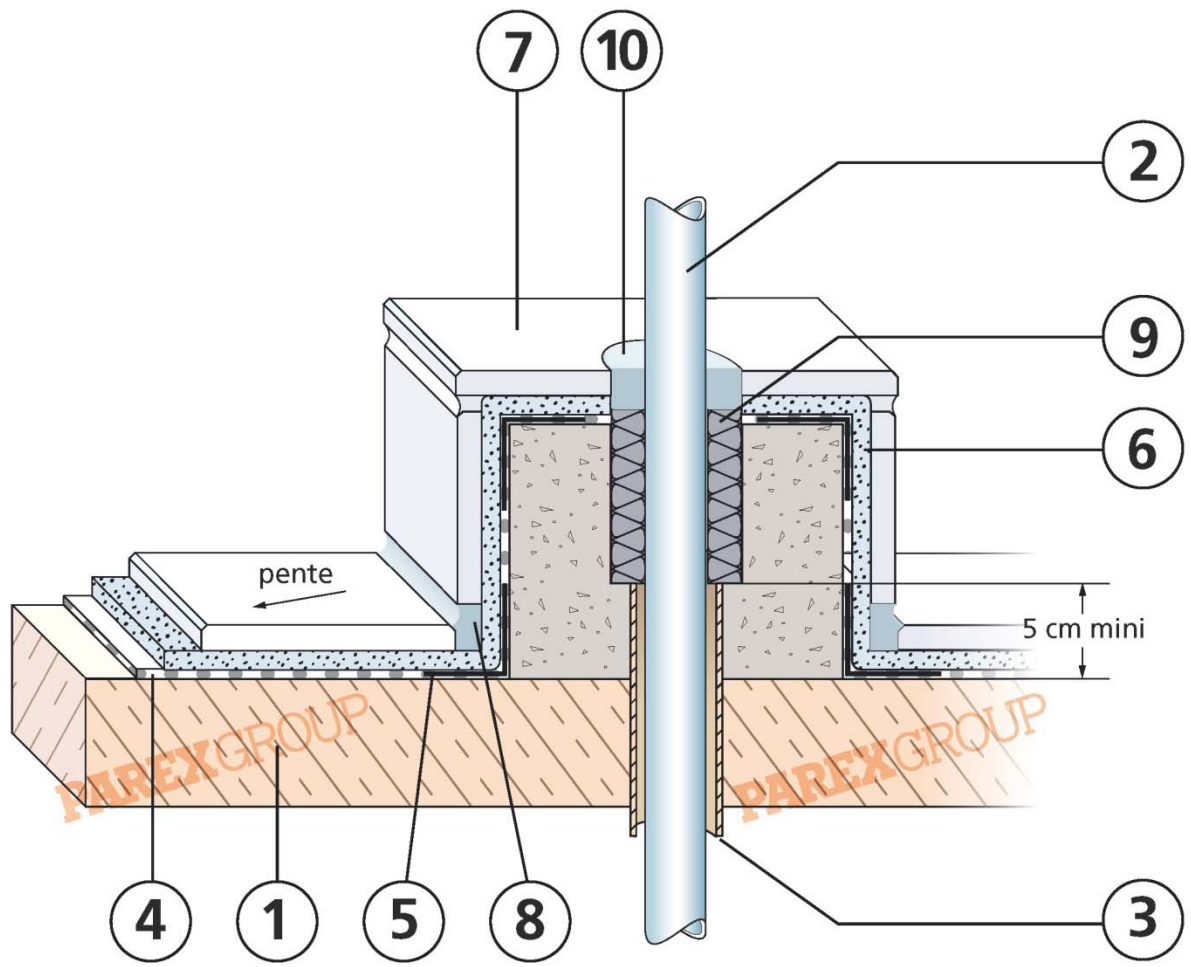
⑦ Joint élastomère

② 588 Enduit d'étanchéité

④ Mortier colle

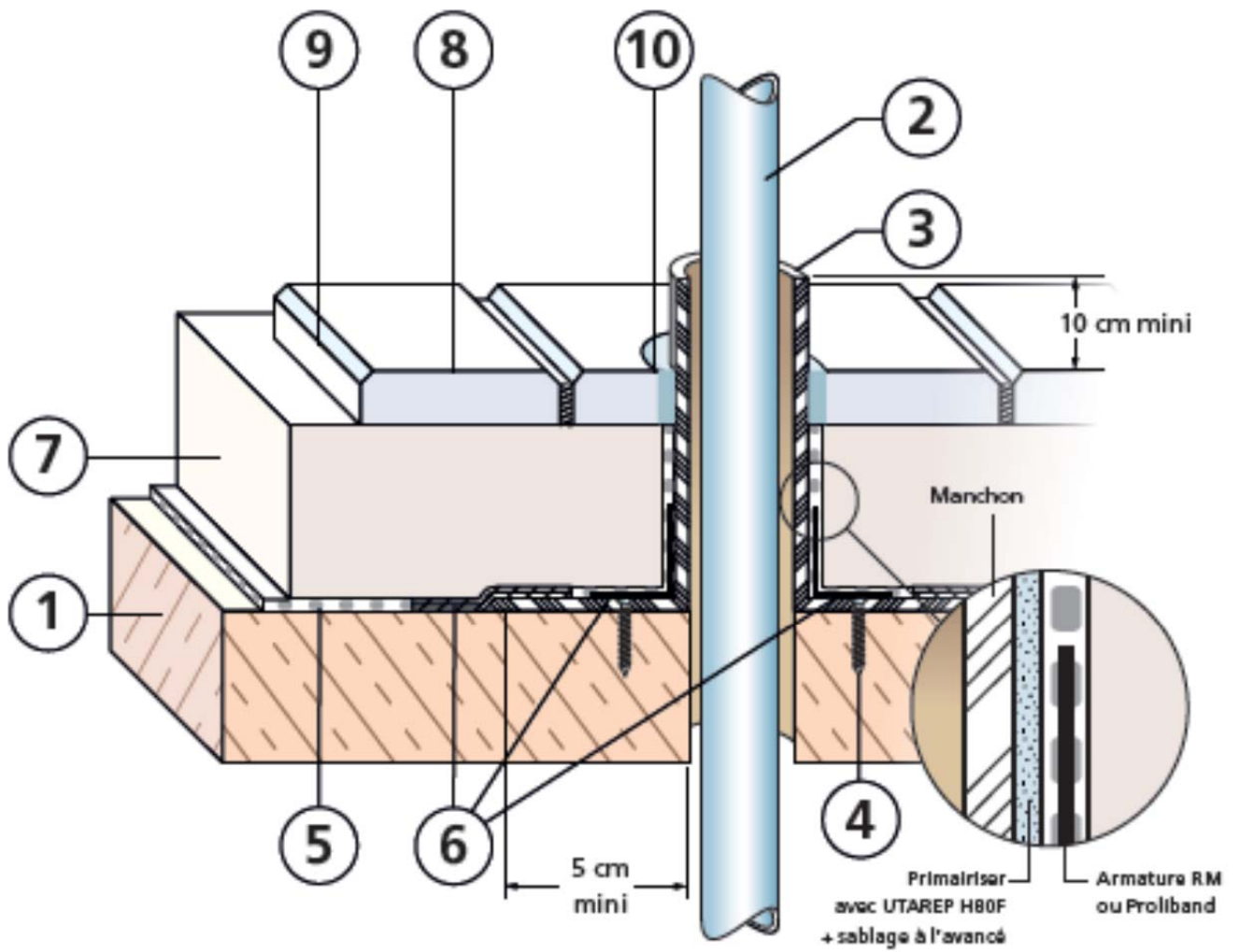
⑥ Mortier joint

Figure 1 – Traitement d'un raccordement sol-mur



- | | | | |
|-----------------|---|----------------------|---|
| ① Support béton | ④ 588 Enduit d'étanchéité | ⑦ Carrelage | ⑩ Joint élastomère ou 668 Lankoseal Largeur mini 5 mm |
| ② Canalisation | ⑤ Armature RM ou Proliband dans la 1 ^{ère} couche de 588 | ⑧ Joint élastomère | |
| ③ Fourreau | ⑥ Mortier colle | ⑨ Matériau composite | |

Figure 2a – Traitement d'une canalisation traversante en sol – cas de la pose collée de carrelage



- | | | | |
|-------------------------|--|-------------------------|---|
| ① Support béton | ④ Fixation mécanique | ⑦ Mortier de scellement | ⑨ Mortier joint |
| ② Canalisation | ⑤ 588 Enduit d'étanchéité | ⑧ Carrelage | ⑩ Joint élastomère ou 668 Lankoseal Largeur mini 5 mm |
| ③ Manchon platiné soudé | ⑥ Armature RM ou Proliband dans la 1 ^{re} couche de 588 | | |

Figure 2b – Traitement d'une canalisation traversante en sol – cas de la pose scellée de carrelage

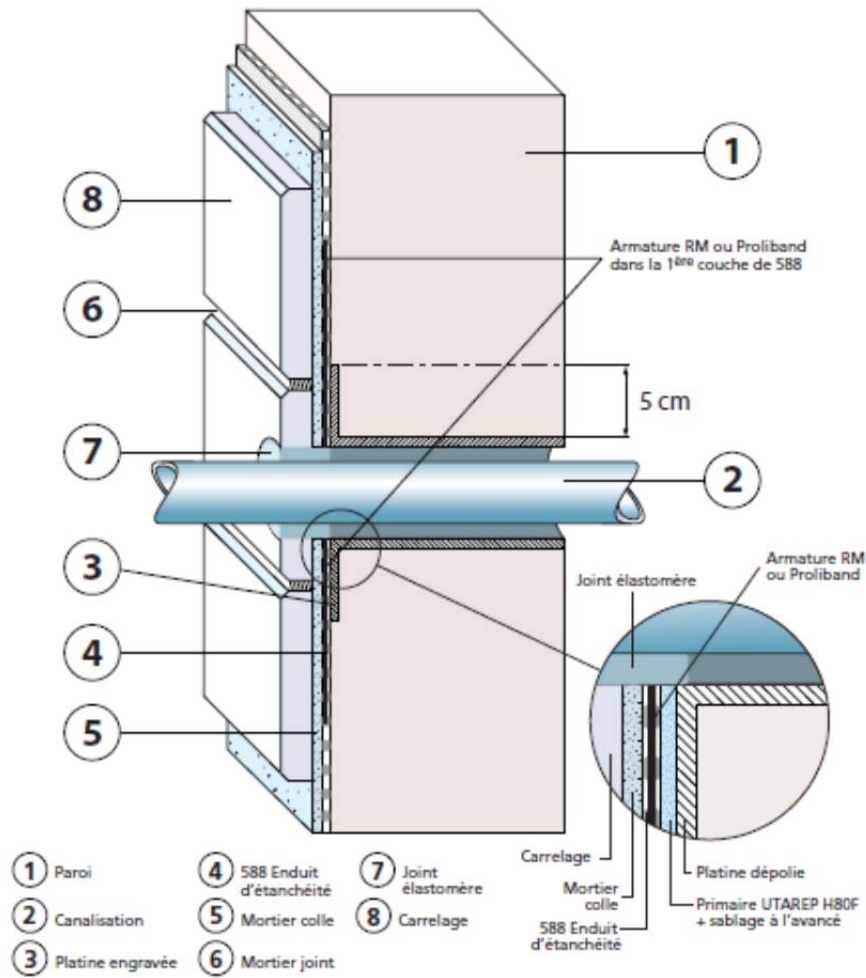
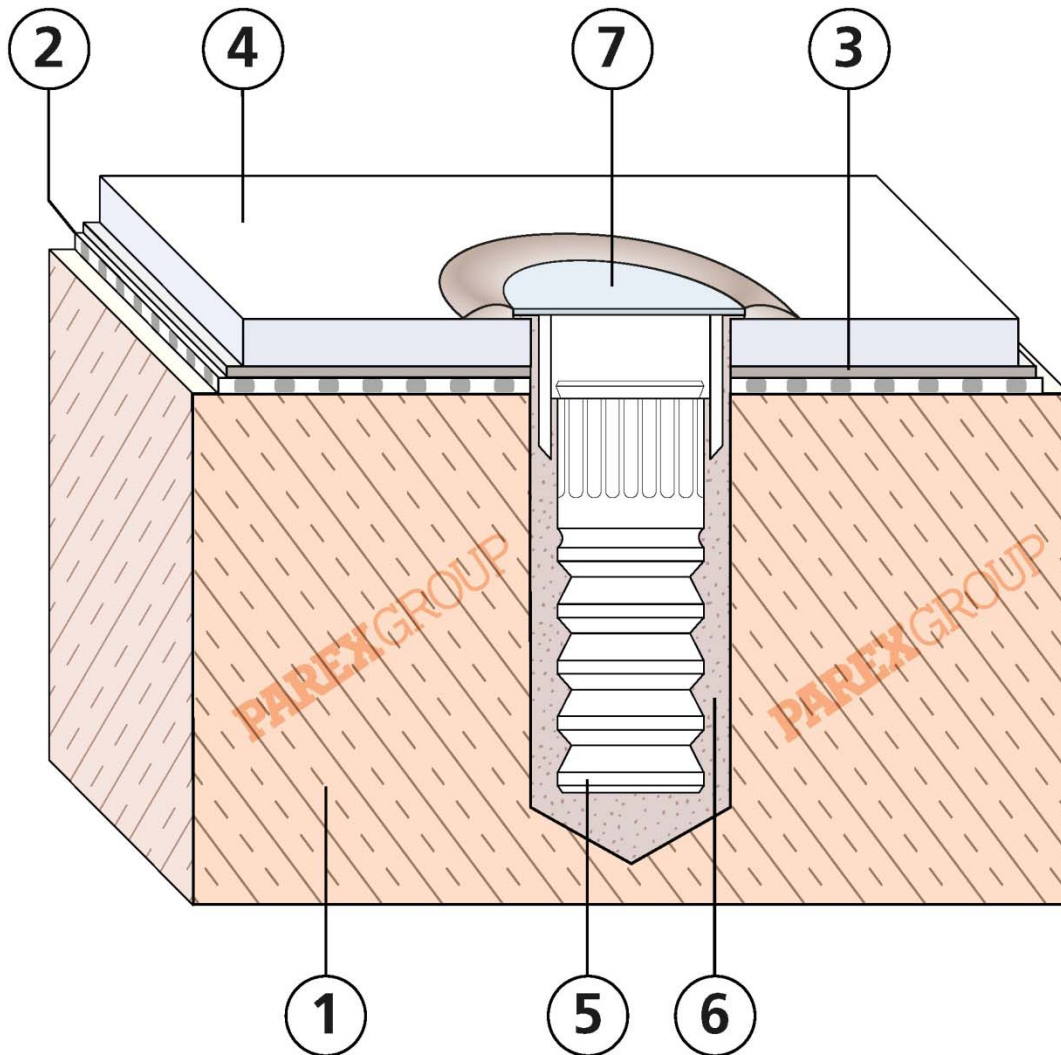


figure 3 – Traitement d'une canalisation traversante en mur



- | | | |
|---------------------------|-----------------|---|
| ① Support béton | ③ Mortier colle | ⑤ Douille de fixation |
| ② 588 Enduit d'étanchéité | ④ Carrelage | ⑥ Résine de scellement chimique 729 LANKOSCELFEST |
| | | ⑦ Collerette |

Figure 4 – Scellement direct raccord femelle avec protection dure collée

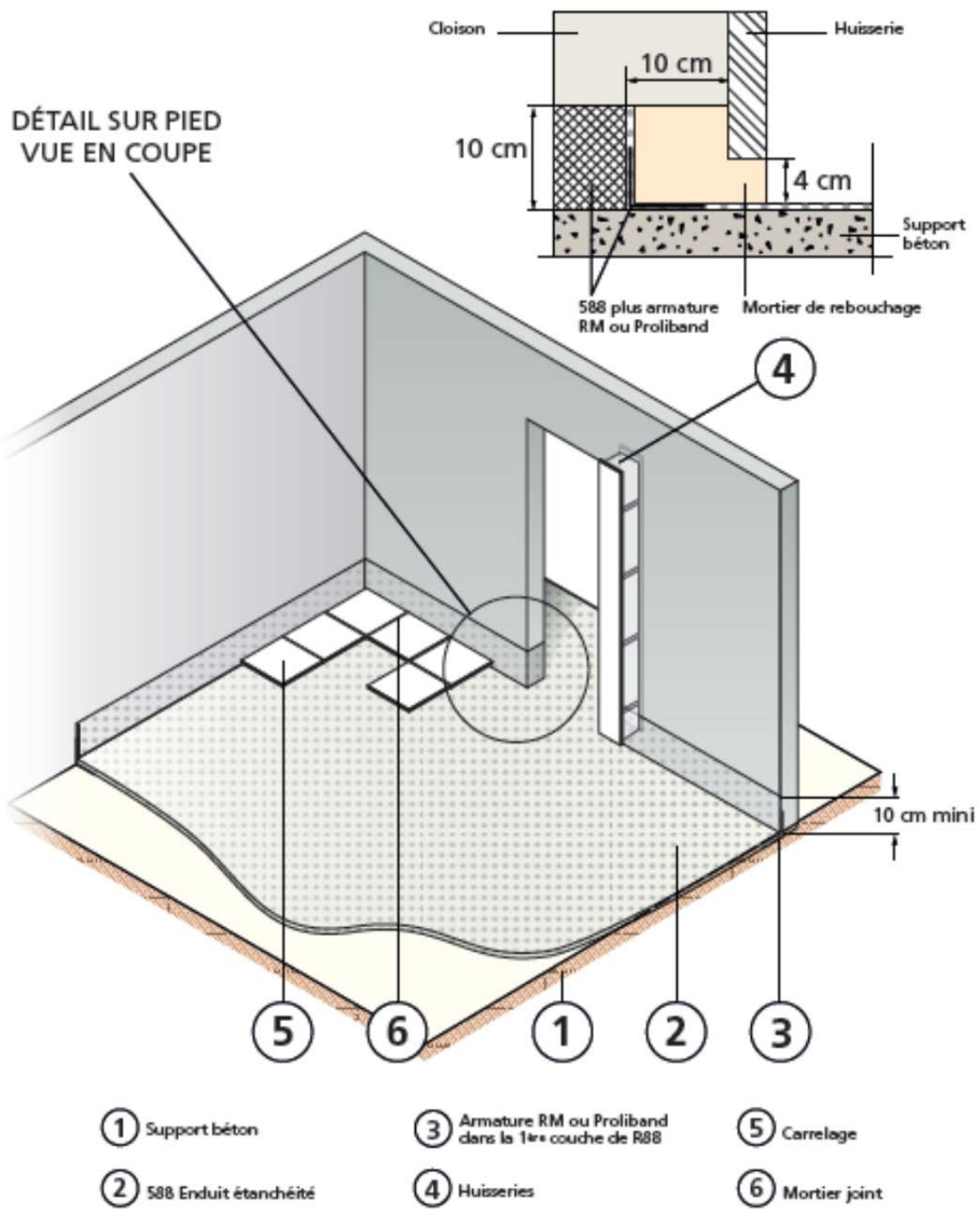


Figure 5 – Traitement des huisseries

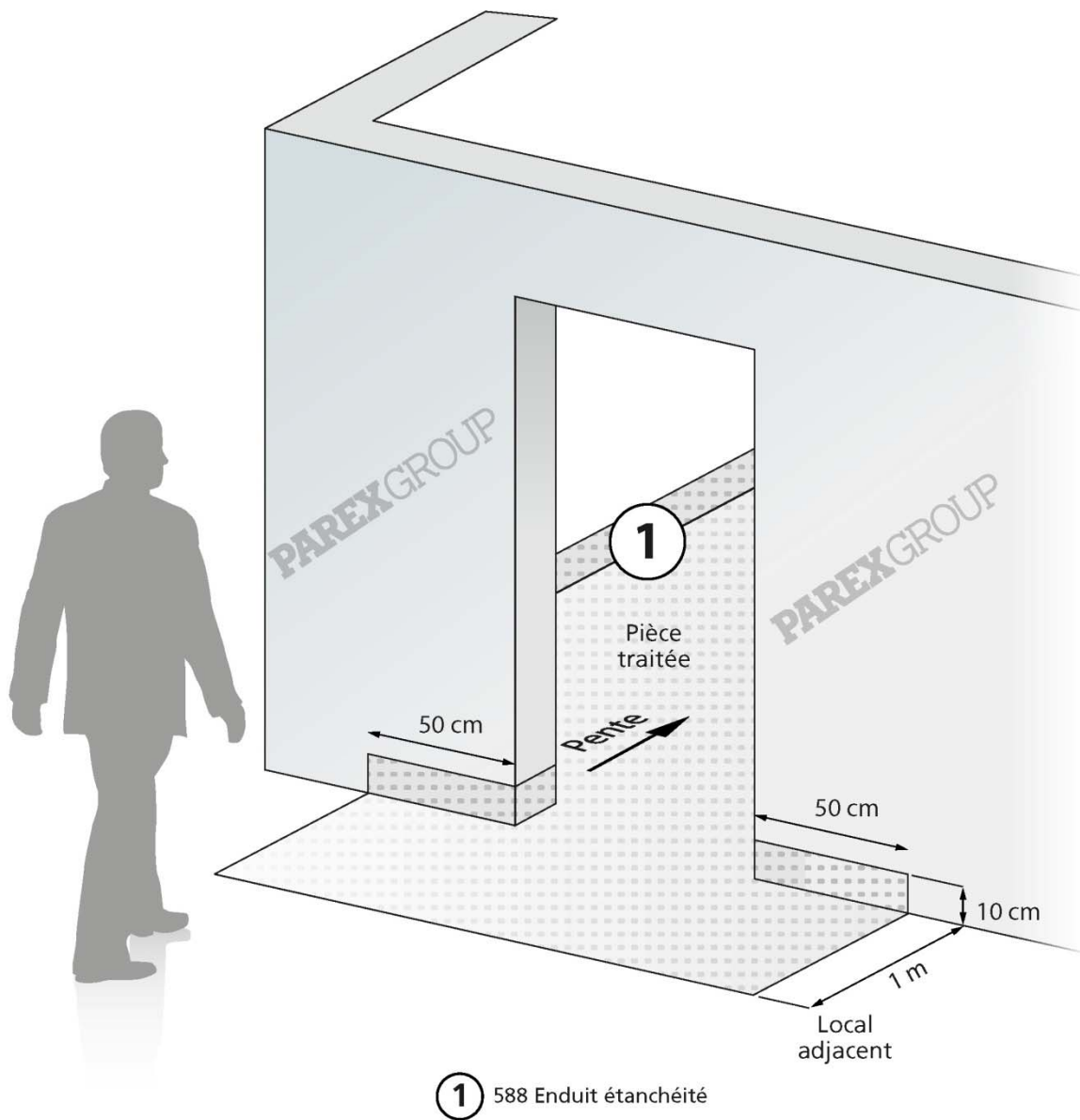


Figure 6 – Traitement du passage de seuil avec local adjacent

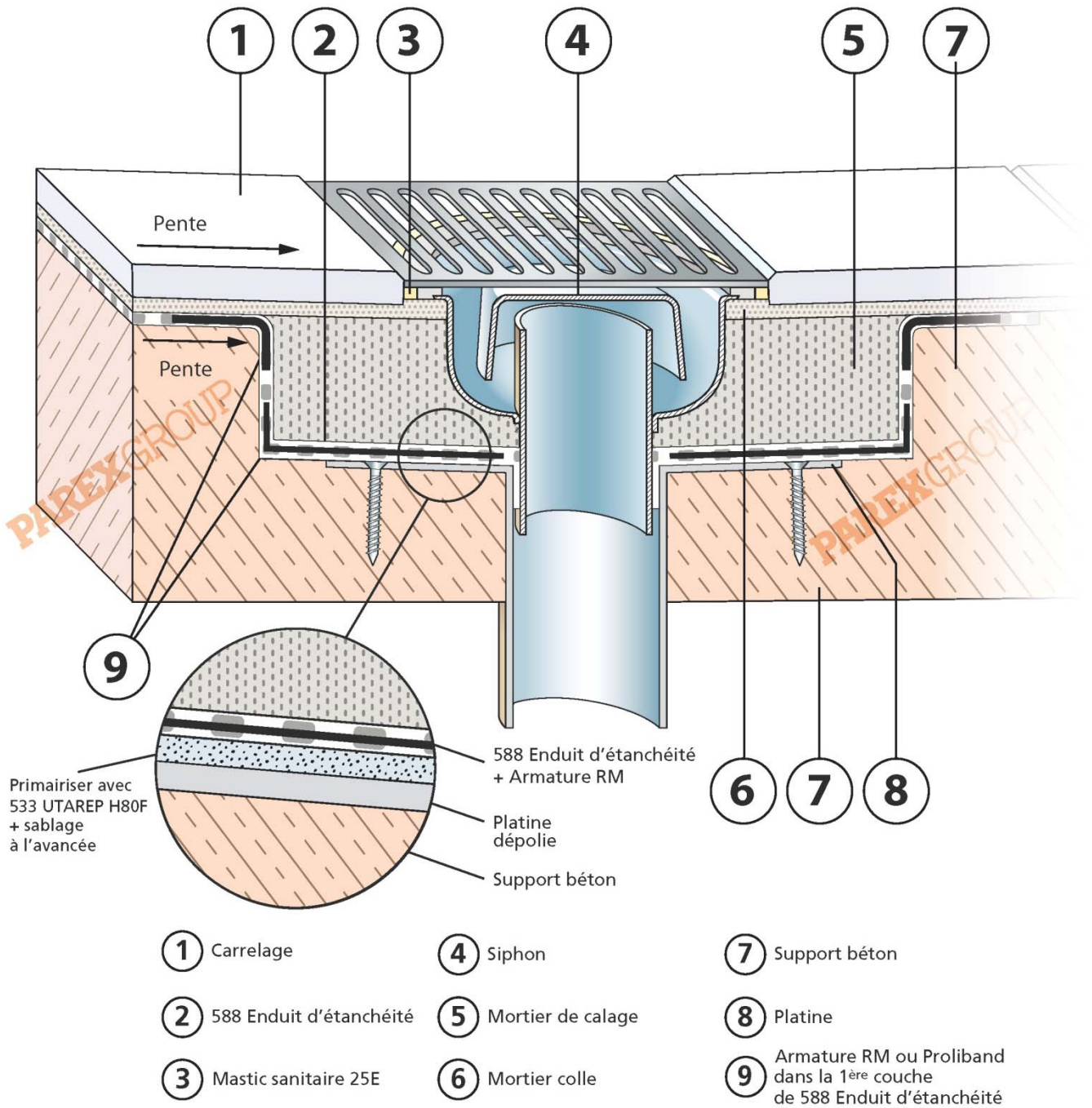


Figure 7a – Traitement d'un raccordement à un siphon de sol – cas de la pose collée de carrelage

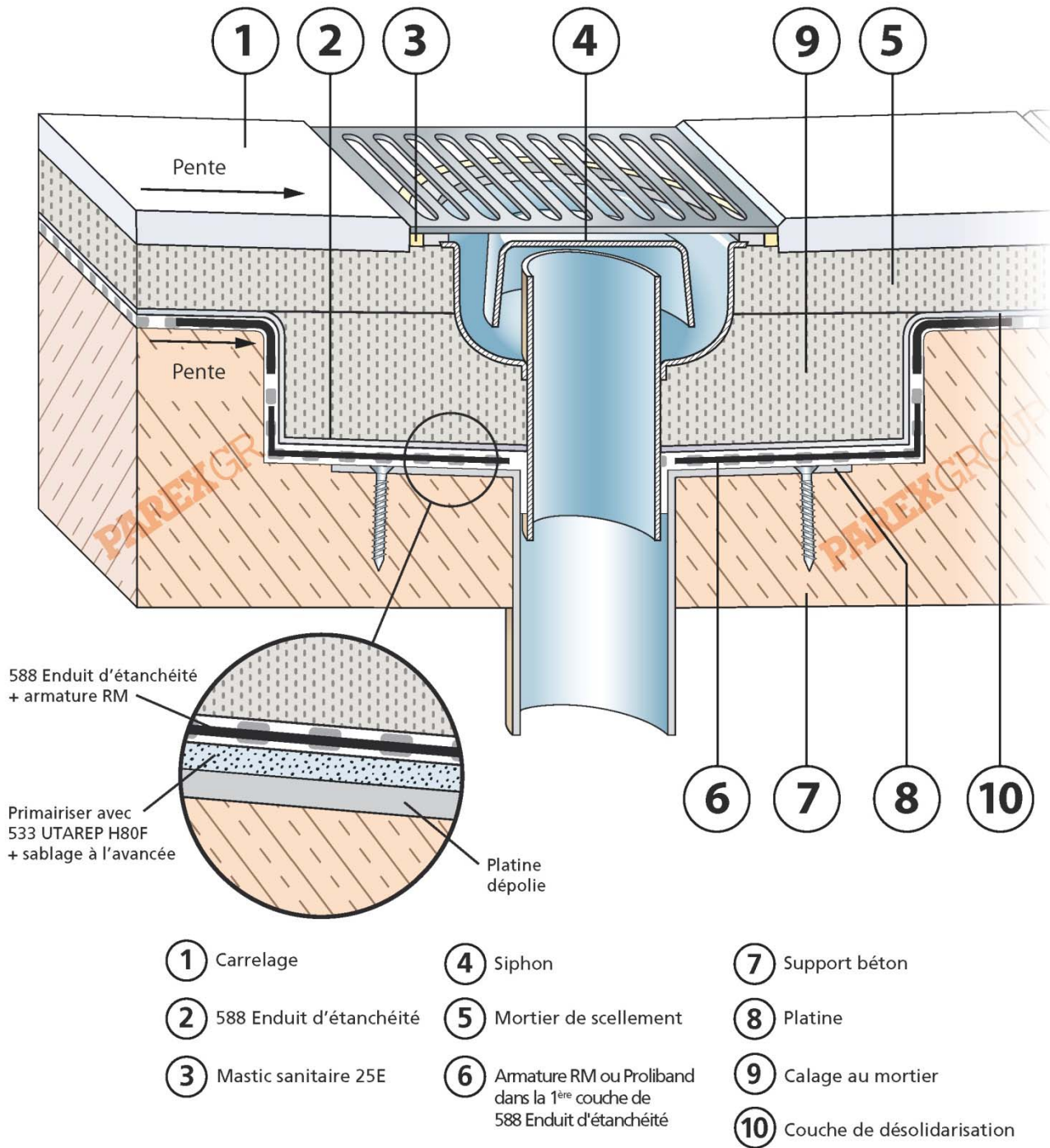
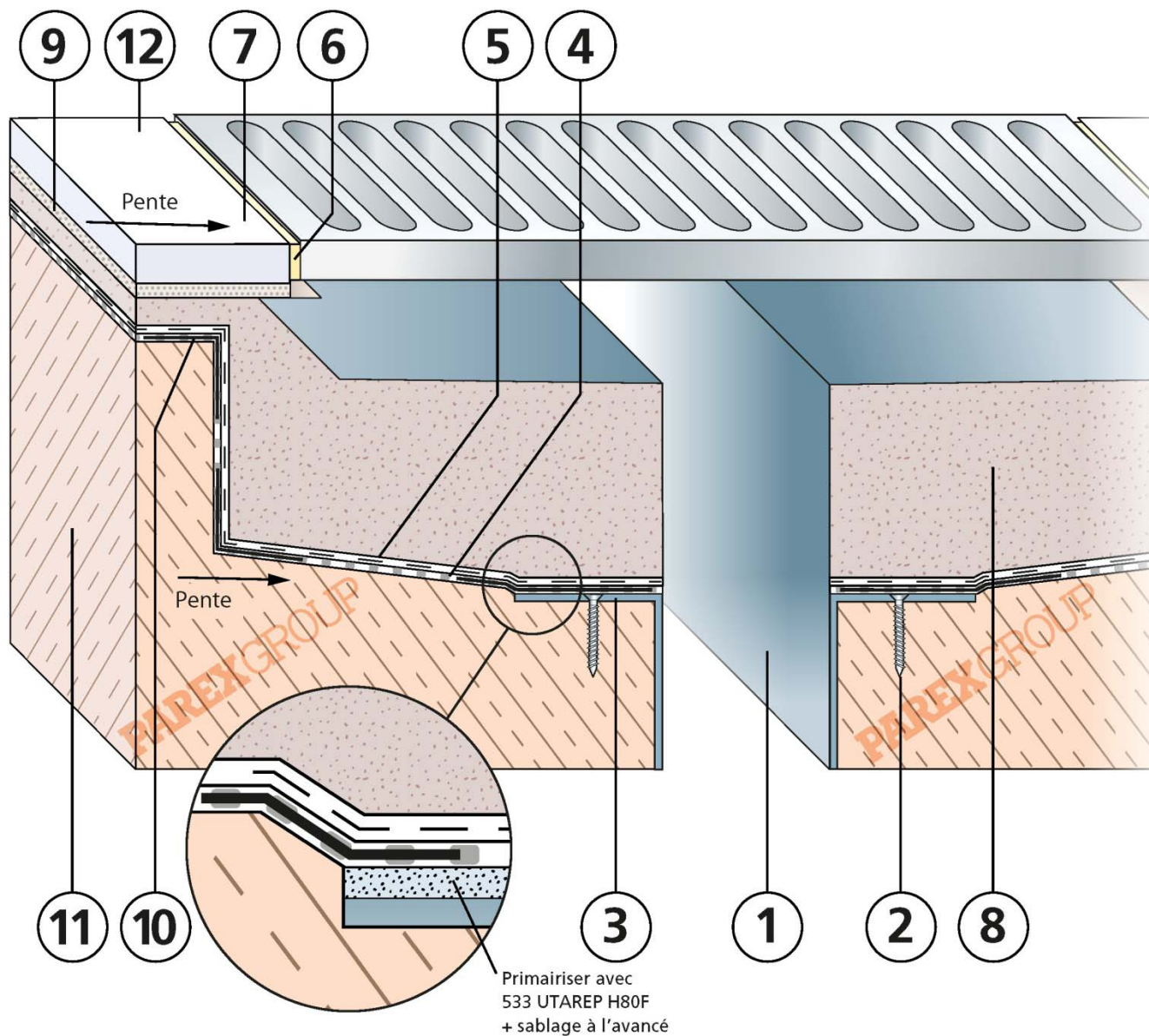


Figure 7b – Traitement du raccordement à un siphon de sol – cas de la pose scellée de carrelage



- | | | | |
|----------------------|----------------------------|---------------------|---|
| ① Caniveau | ④ 588 Enduit d'étanchéité | ⑦ Carrelage | ⑩ Armature RM ou Proliband dans la 1 ^{ère} couche de R88 |
| ② Fixation mécanique | ⑤ Film de désolidarisation | ⑧ Mortier de calage | ⑪ Support |
| ③ Platine | ⑥ Mastic elastomère | ⑨ Mortier colle | ⑫ Carrelage |

Figure 8a – Traitement du raccordement à un caniveau – cas de la pose collée de carrelage

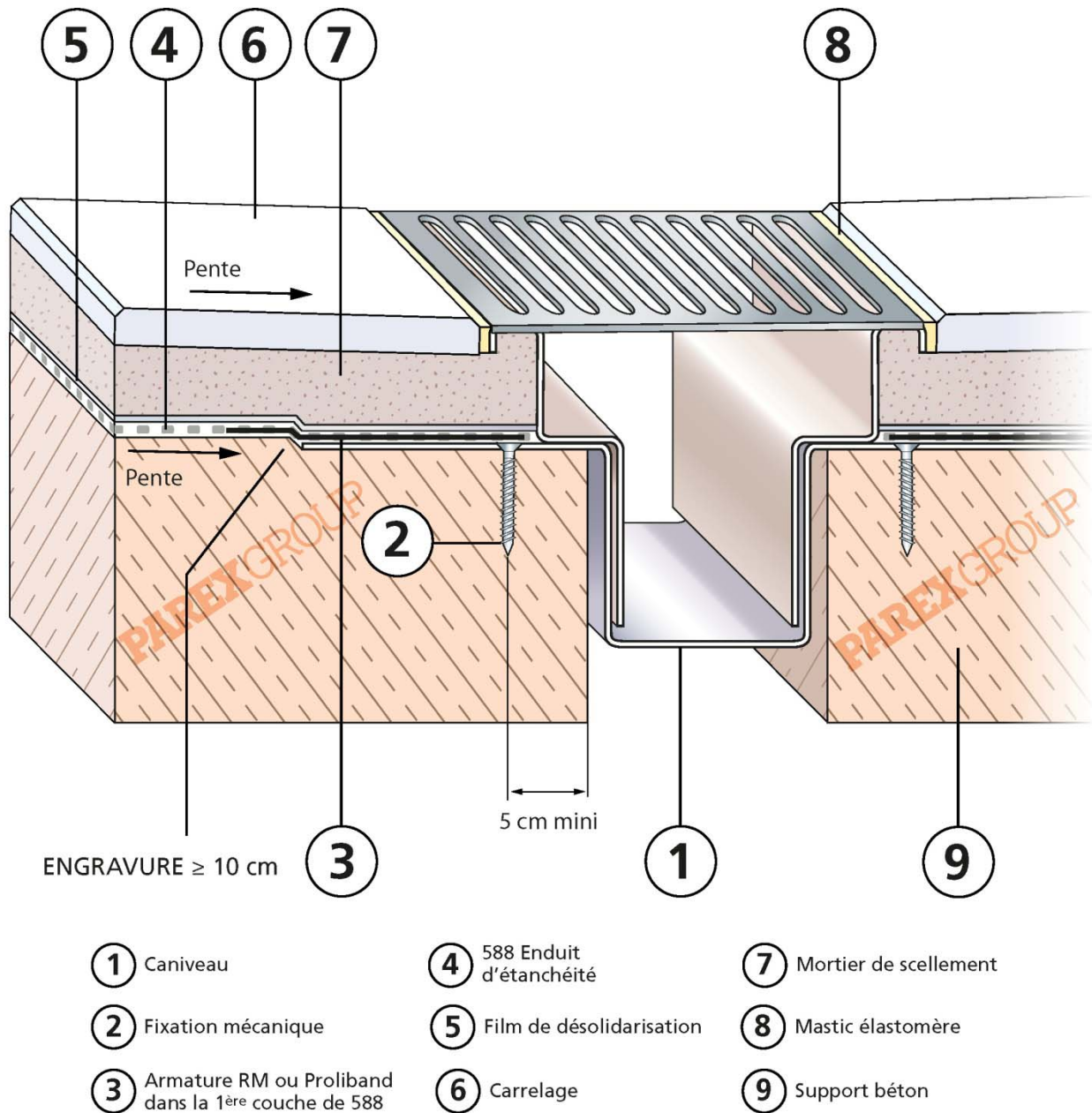
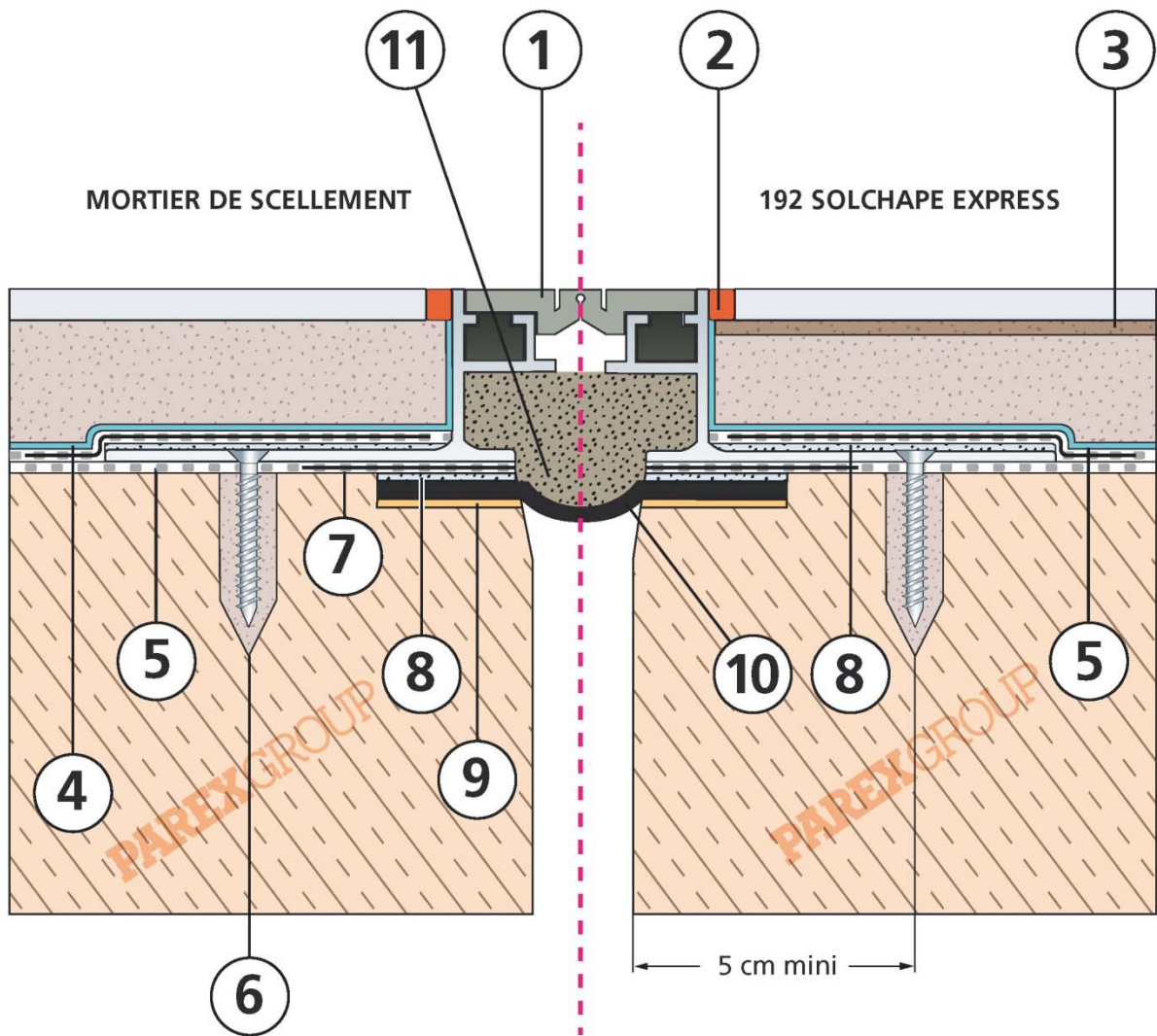
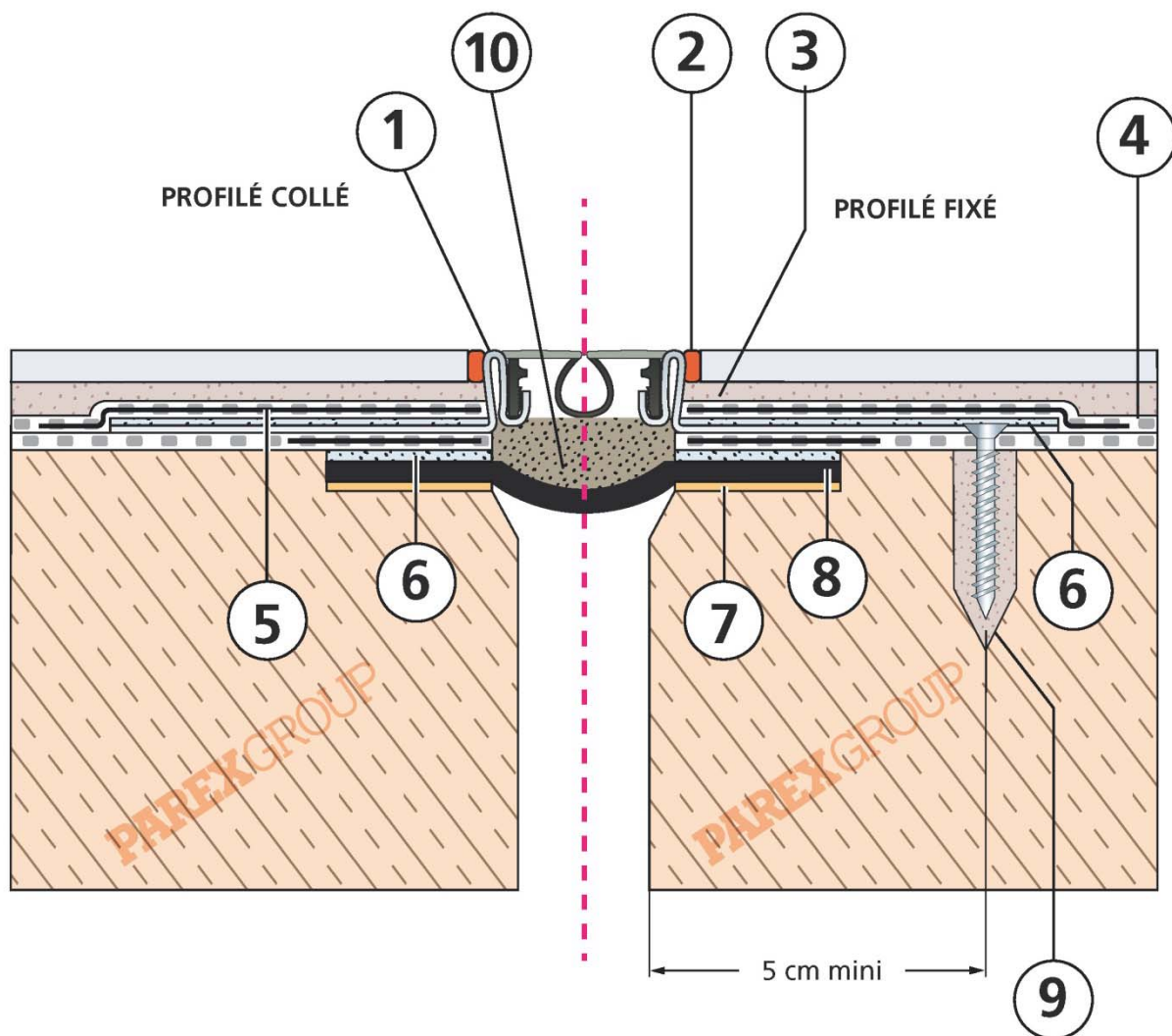


Figure 8b – Traitement du raccordement à un caniveau – cas de la pose scellée de carrelage



- | | | |
|------------------------------|--|--|
| ① Profilé de dilatation | ⑤ 588 Enduit d'étanchéité en 2 couches | ⑨ 532 UTAREP H80C |
| ② Mastic 603 COL'JOINT FLEX | ⑥ Fixation par scellement chimique 729 LANKOSCELFEST | ⑩ 263 LANKOPONTAGE Bande de dilatation |
| ③ Mortier colle | ⑦ Armature RM marouflée dans la 1 ^{ère} couche de 588 Enduit d'étanchéité | ⑪ Mastic souple 668 Lankoseal |
| ④ Couche de désolidarisation | ⑧ 533 UTAREP H80F sablé | |

Figure 9a – Joint de dilatation plat sous chape désolidarisée



- | | | |
|--|--|---|
| ① Profilé de dilatation | ⑤ Armature RM marouflée dans la 1 ^{ère} couche de 588 Enduit d'étanchéité | ⑨ Fixation par scellement chimique 729 LANKOSCEFAST |
| ② Mastic 603 COL'JOINT FLEX | ⑥ 533 UTAREP H80F sablé | ⑨ Fixation par scellement chimique 729 LANKOSCEFAST |
| ③ Colle | ⑦ 532 UTAREP H80C | ⑩ Mastic souple 668 LANKOSEAL |
| ④ 588 Enduit d'étanchéité en 2 couches | ⑧ 263 LANKOPONTAGE Bande de dilatation | |

Figure 9b – Joint de dilatation plat sous protection dure collée